Image not found or type unknown

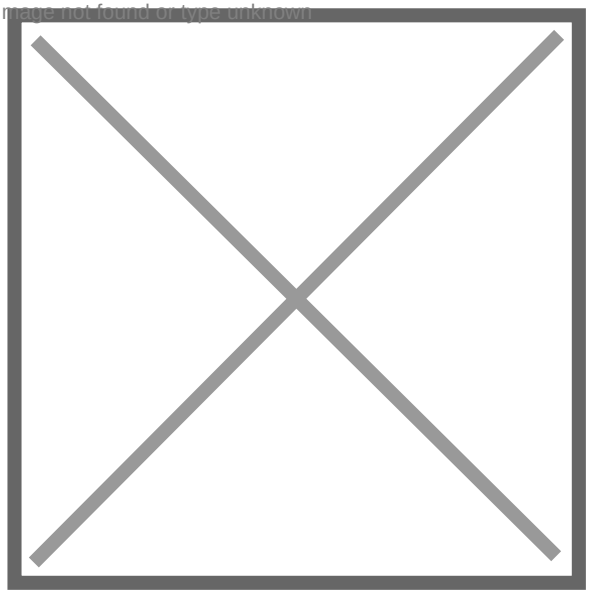

Consolidation retour a l'etat anterieur

Par **greg74**, le **23/06/2013** à **19:29**

Bonjour,je suis en AT depuis le 07/06/2012 suite a une entorse survenu a mon poste de travail,au mois de novembre j'ai été convoquer par le médecin conseille qui voulait que je reprenne mon activité.Mon médecin traitant a refuser étant donné que j'avais des douleurs persistantes au pied a chaque pas effectué.j'ai été convoqué par un expert le 15/03/2013,celui ma répondu au début du juin qu' il estimait que j'étais consolidé avec retour a l'état antérieur et que j'aurais du reprendre mon poste au 06/12/2012 (le même jour que la date de la demande d'expertise).Au mois de février,j'ai passer une IRM qui a défini 2 tendinites et un début d'arthrose que 2 infiltrations et des semelles orthopédique ne m'ont pas soigné,depuis mon chirurgien a préconiser une opération(transfert de tendons)qui sera effectué au mois de septembre comme je dois rependre mon travail au début du mois de juillet,que le médecin du travail ne veut que je reprenne mon poste et mon médecin traitant ne veut pas effectuer de certificat final car pour lui je dois rester en arrêt jusqu'à a mon opération.Je ne sait pas ce que je dois faire.

En vous remerciant par avance.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés